



**- Commission Dressage -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 15 décembre 2015**



Membres présents : Oliver Chapuis, Franck David, Lydie Karoutchi, Valérie Frey, Emmanuelle de la Burgade, Christine Rivière, Sébastien Urvoy, Christel Delaigle, Thierry Charlois, Philippe Roch, Jean-Claude Césari, Jacques Arbousset, Annie de Roose, Noémie Francone.

Membre excusé : Pascale Falanga

Début de la séance : 20h

1) Masters Provence Dress

Suite au succès rencontré par le circuit Grand Régional, nous poursuivons en 2016. L'affiche, le calendrier, le système de comptage (basé sur les moyennes obtenues) et le règlement seront présentés en début d'année.

Pour le partenariat de ce circuit par les selliers et selleries, il a été décidé en commission qu'aucun lieu qui accueille une étape du MPDress ne peut refuser la présence d'un partenaire qui s'est déclaré pour sponsoriser le circuit MPDr. Sur les 5 premières étapes, les partenaires pourront, à leur grès, être présents ou pas. Sur l'étape finale, la présence de tous les partenaires sera sollicitée afin d'organiser une remise des prix mettant tous les partenaires à l'honneur.

La fusion des CRE Provence et Côte d'Azur étant programmée pour 2017, cette année est une année de transition : toute l'organisation du Grand Régional sera restructurée dès la réunion des 2 CRE puisque le nombre de cavaliers va être pratiquement doublé ainsi que la surface géographique couverte par le nouveau CRE PACA. Donc, étude du nombre d'étapes, des lieux de celles-ci, etc... à prévoir.

2) Trophée RLM Pyrame

Anne Pyrame, cavalière et partenaire depuis plusieurs années, souhaite soutenir la création d'un Trophée RLM : réparti sur plusieurs étapes concours, la finale se tiendrait à Sorgues en même temps que le Championnat de Provence. Plus de précisions à venir (règlement) 5 étapes : Pertuis, CHAM, Les Cèdres, Carpiagne et finale à Sorgues. (A confirmer auprès des organisateurs.) 3 participations obligatoires pour être au classement final et les points de la dernière étape (Sorgues) comptent double.

### 3) Championnat de Provence

Il se tiendra à Sorgues début Octobre 2016. Règlement et support d'épreuves identiques à celui de 2015 : Critérium (imposée A + libre), Championnat (GP + libre).

### 4) Formation des juges

Une nouvelle liste de juges formateurs vient de paraître à la FFE. Jacques Arbousset n'y figure plus ce qui va poser problème pour la formation des juges dans notre région puisqu'à priori, il ne peut plus qu'assurer, ainsi que Christine Rivière, la formation des juges club. Franck David doit exposer le problème à la FFE. Nous allons demander aux formateurs de la liste «combien ils coûtent» et s'ils ont les supports vidéo pour assurer la formation.

### 5) Stage de détection des jeunes

La FFE a organisé un stage de détection des jeunes en novembre sur Nîmes. Ce stage était animé par Muriel Léonardi et Ralph Rash, respectivement chef d'équipe et entraîneur national. Le bilan est très positif puisqu'un nouveau stage est programmé en mars 2016.

### 6) Bilan comptable

A la clôture de l'exercice 2015, la commission Dressage a tenu ses engagements de dépenses. Désormais la comptabilité se présente ainsi : dépenses de fonctionnement (ex : frais de jury, de formation,) et dépenses d'investissement (occasionnelles, telles que l'achat de matériel à prêter aux organisateurs).

### 7) Championnat du Grand Sud

Il s'est tenu au mois de novembre à Nîmes. La date était très tardive et il y a eu peu de participants provençaux à cet évènement. En 2016, la date est fixée fin Aout, aux alentours de Pau. Les cavaliers provençaux qui désirent y participer peuvent le faire sans que des frais soient demandés au CRE Provence.

### 8) Achat d'un jeu de lettres

Un nouveau jeu de lettres a été commandé à JLB et doit bientôt être livré. Ainsi les 2 lices à disposition des organisateurs seront complètes.

9) Question diverse

Valérie Frey, Emmanuelle de la Burgade et Christine Rivière font remarquer qu'à l'issue de chaque concours club, elles reçoivent des appels de personnes se plaignant de la qualité des jugements. De ce fait, nous ne pouvons que conseiller aux clubs organisateurs de se rapprocher du CRE et du CDE13 qui leurs fournira la liste des juges ayant suivi une formation.

La séance est levée vers 22h 30.

